



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT
DU SAGUENAY [ICSQ]

MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.

ICI
SES

T 418.549.8523 F 418.549.9966

ses@lacsq.org

sessaguenay.net

895, rue Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1

2 septembre 2020 ▪ Vol. 49 # 2

MOT DU PRÉSIDENT



Malgré une surcharge de travail, beaucoup d'inquiétudes, d'appréhension et d'inconnus, la rentrée scolaire s'est mieux déroulée par rapport à ce que l'on avait pu appréhender, et ce, grâce à tout le personnel, mais particulièrement grâce à vous les enseignantes et enseignants.

Comme je l'ai mentionné dans plusieurs entrevues que j'ai accordées, notre Fédération a demandé un report de l'entrée des élèves. Le SES

en a également fait la demande, ce que les directions d'établissement auraient pu aussi faire. Malgré cela, tant le ministre que le Centre de services scolaire ont préféré garder le calendrier tel quel. Vous avez dû procéder à une entrée hors du commun dans un délai trop court. Dans plusieurs milieux, les journées pédagogiques ont servi à gérer la pandémie au détriment du temps nécessaire pour tout le volet pédagogique. Il est bon de rappeler que dans chaque centre et école des journées pédagogiques mobiles ont été fixées par la direction dans une démarche conjointe avec la personne déléguée. Dans le contexte actuel, n'hésitez pas à analyser la possibilité de demander à déplacer une de ces journées à votre direction. Probablement que certaines directions accepteront de déplacer des journées mobiles pour que vous ayez un peu de temps pour vous; il aurait été judicieux de le faire avant.

Il y aura, au cours des prochains jours, encore beaucoup de défis à relever. N'hésitez pas à communiquer avec le SES.

En ce qui concerne l'autre dossier chaud, soit la négociation nationale, nous aurons une rencontre avec les autres syndicats le mardi 8 septembre pour actualiser le plan de mobilisation. D'ici là, on vous demande de porter votre chandail tous les jeudis, en plus de vous préparer pour une première activité le jeudi 10 septembre. Nous vous tiendrons au courant.



Jean-François Boivin, président

CONTRAT À TEMPS PARTIEL – ASSURANCE-EMPLOI

Les personnes détenant un contrat à temps partiel et devant déclarer des revenus à l'assurance-emploi doivent ajuster le montant déclaré en tenant compte de plusieurs facteurs, tels que la durée du contrat, le nombre de jours de congés pendant le contrat, la rémunération totale pour le contrat, etc.

Pour ce faire, le Centre de services met à votre disposition, sur son site Internet, un outil qui vous permet de calculer **le montant que vous devez déclarer chaque semaine, que vous ayez travaillé ou non**, incluant les semaines durant le congé des Fêtes et la semaine de relâche. Il suffit de se servir de l'échelle de traitement en vigueur que vous retrouvez sur le site Internet du Centre de services scolaire. Pour accéder à l'outil, vous devez aller dans le menu « Employé », « Intranet », « Application Internet », « Déclaration à l'assurance-emploi ».

VOUS ATTENDEZ UN HEUREUX ÉVÈNEMENT?

Pour les futurs parents, on peut facilement se perdre dans tout ce qui entoure le RQAP, les congés de maternité, de paternité, parentaux ou d'adoption. Au SES, nous avons de la documentation et pouvons vous conseiller sur les choix de régime de RQAP et sur l'aménagement de vos congés liés à votre parentalité.

En ce qui concerne le congé parental suivant le congé de maternité ou de paternité, le SES vous rappelle que dès que celui-ci est débuté, vous ne pouvez plus changer entre les options B, C ou D. Donc, même si vous avez rempli votre formulaire de demande de congé parental, vous pouvez changer l'option choisi, tant que votre congé parental n'est pas débuté.

N'hésitez pas, appelez-nous si vous avez des questions ou pour prendre rendez-vous.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2020-2021

En respect des Statuts et règlements du SES, voici la composition du conseil d'administration du Syndicat de l'enseignement du Saguenay pour la prochaine année scolaire :

- 👤 **Jean-François Boivin**, président
- 👤 **Nancy Boutin**, trésorière et directrice de l'éducation des adultes
- 👤 **Élisabeth Bergeron**, directrice primaire Chicoutimi
- 👤 **Audrey Charbonneau**, directrice préscolaire-primaire
- 👤 **Carl Germain**, directeur secondaire
- 👤 **Sandra Lapierre**, directrice secteur jeunes
- 👤 **Simon Lavoie**, directeur secteur jeunes
- 👤 **Alain Giguère**, directeur formation professionnelle
- 👤 **Julie Boucher et Christine Gilbert**, conseillères syndicales

LE COMITÉ DES JEUNES

Le rôle du comité des jeunes est de présenter l'optique des enseignantes et des enseignants à statut précaire et de s'initier à la vie syndicale. Ce comité est la plateforme idéale pour s'assurer que leur point de vue, influence le plan d'action du SES. C'est d'autant plus vrai cette année alors que nous sommes en période de négociation nationale.

Une première rencontre du comité des jeunes aura lieu en octobre. Les membres qui forment présentement ce comité sont :

- 👤 Éducation des adultes : Marie-Pier Bergeron
- 👤 Adaptation scolaire : Jessie Côté, Laurie-Anne Desbiens
- 👤 Secteur secondaire : Marie-Ève Pedneault, Christina Fillion
- 👤 Spécialiste primaire-secondaire : Marie-Lou Fillion

Les membres du comité reconnaissent l'importance de tous les secteurs d'enseignement et aimeraient que des personnes à statut précaire au **secteur jeune préscolaire-primaire et à la formation professionnelle**, se joignent au comité.

Communiquez avec le SES pour manifester votre intérêt, si vous représentez ces deux secteurs.

SÉCURITÉ D'EMPLOI – SECTEUR JEUNES

LES MOUVEMENTS VOLONTAIRES

120 personnes étaient inscrites aux mouvements volontaires.

	Mouvements	
	Primaire	Secondaire
1^{ère} phase 23 juin 2020	16	9
2^e phase 12 août 2020	0	2

LES ENGAGEMENTS

Les postes restés vacants ont été offerts aux personnes inscrites sur la liste de priorité. La Commission scolaire a donc procédé à l'attribution de 45 nouveaux contrats à temps plein au secteur des jeunes.

CONTRATS À TEMPS PLEIN ATTRIBUÉS

Champ	Discipline	Nombre de contrats
02	Préscolaire	10
03	Primaire	10
04	Anglais	5
05	Éducation physique	2
07	Arts plastiques	1
08	Anglais	2
09	Éducation physique	2
12	Français	5
13A	Mathématiques	3
13B	Sciences	4
17	Univers social	1

AGENDA

- **Formation des nouvelles personnes déléguées**
11 septembre 2020, 9 h à 15 h (dîner inclus)
Lieu à déterminer
- **Conseil des personnes déléguées**
15 septembre 2020, inscription : 18 h, début : 18 h 30
Hôtel Le Montagnais